

[Texte]

of paying current pension costs without mortgaging Canada's future.

Our organization has sought to promote the greater provision, a systematic provision of retirement savings by its members to their employees.

• 0945

This has been a challenging situation. If any of you here have had to meet a payroll in recent years or know what it has been like to meet a payroll in recent years, it has been a challenging situation. But we have written numerous articles for our members in our membership publications; we have promoted the uniform pension plan of the Canadian Life and Health Insurance Association; and we have made a number of speeches in public appearances across Canada to promote the concept of a constructive and lasting pension reform.

That reform in our view must be based on several basic principles. First of all, there is a trade-off between jobs and pensions. For people to have retirement income security, they must have secure well-paid employment from which they can save, whether systematically or through their own initiative, for their retirements. There is a trade-off in many approaches to pension reform between jobs and pensions. We hope the committee will take an approach which makes the two work together, as opposed to working at cross purposes.

The viability and the profitability of businesses, small and large, is an essential part both of job security and the access to adequate and secure pensions. Provision for retirement savings should be an important part of any company's compensation package. However, when the wolf is at the door, your first duty to your employees and to your customers and to your country is to keep the door open and after that to look for those areas where you can enrich the opportunities, the earning opportunities and the savings opportunities for your employees.

We do not believe in pensions as an absolute economic right. There are too many demands, too many worthwhile and legitimate demands on the incomes and the savings of Canadians to say that one should have an absolute right over all others. Looking even at the issue of services for senior citizens, for our retired Canadians, there is a trade-off with the provision of adequate medical care, the provision of those services which are so rarely quantified in determining retirement income, but which add so significantly to the quality of life of retired Canadians; for instance, in many cities, subsidized transportation services, drug benefits, social opportunities, home care, and a wide variety of other services. So in the context of a society, a pluralistic society, the provision of an adequate pension and the provision of opportunities to save for your own retirement are important parts of our overall social

[Traduction]

la protection d'une économie dynamique et harmonieusement équilibrée qui soit capable de prendre à sa charge les frais actuels des pensions sans hypothéquer l'avenir du pays.

Notre organisation a toujours cherché à promouvoir la prestation systématique par ses membres de formules d'épargne-retraite à l'intention de leurs employés.

Cette situation n'est pas facile. Si, depuis quelques années, vous avez vous-mêmes dû vous battre avec des questions de feuilles de paye, vous savez à quel point il est difficile d'arriver à payer des employés. Nous avons, pour notre part, écrit de nombreux articles dans nos publications à l'intention de nos membres, nous avons défendu le régime de pension uniforme de l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie et nous avons, à plusieurs reprises, prononcé des discours dans tous les coins du Canada pour défendre la notion d'une réforme des pensions positive et durable.

A notre avis, cette réforme doit être axée sur un certain nombre de principes fondamentaux. En premier lieu, il y a toujours un équilibre à atteindre entre l'emploi et la pension. Si les gens veulent pouvoir bénéficier d'une sécurité de revenu à la retraite, ils doivent occuper des emplois stables et bien payés qui leur permettront de réaliser une certaine épargne, d'une façon systématique ou spontanée, en vue de leur retraite. Il y a donc cet équilibre entre l'emploi et la pension qu'on retrouve très souvent lorsqu'on envisage une réforme des pensions. Nous espérons que le Comité adoptera une formule qui rapprochera les deux éléments au lieu d'en faire des éléments antagonistes.

La rentabilité et la viabilité des entreprises petites et grandes est une des composantes essentielles à la fois de la sécurité d'emploi et de l'accès à des pensions suffisantes et garanties. La constitution d'épargnes en vue de la retraite devrait représenter une partie importante de la politique d'indemnisation d'ensemble de toute entreprise privée. Il n'empêche que lorsque le danger menace, le premier devoir d'un employeur, à l'endroit de ses employés, de ses clients et de son pays, est de parer au plus pressé, quitte à s'occuper ensuite seulement des autres éléments susceptibles d'améliorer les perspectives et les possibilités de revenu et d'épargne à l'intention des employés.

Nous ne pensons pas que la pension soit un droit économique absolu. Les revenus et les épargnes des Canadiens sont beaucoup trop sollicités à des fins parfaitement valables et légitimes pour qu'on puisse dire qu'une de leurs composantes est un droit absolu par rapport aux autres. Même lorsqu'il s'agit de la question des services à l'intention des personnes âgées, des retraités, là aussi il y a un équilibre entre les services médicaux qu'on leur offre et qui sont très rarement chiffrés lorsqu'on détermine le revenu à la retraite, mais qui constituent néanmoins un élément contributif extrêmement important de la qualité de la vie de nos retraités. Ainsi, dans bien des villes, nous pourrions parler des services de transport en commun subventionnés, du remboursement des médicaments, des programmes sociaux, des soins à domicile et dans les foyers ainsi que de toute une gamme très vaste d'autres services qui leur sont offerts. Dans le contexte social d'ensemble donc, dans